

Entretien avec Rob MacKay  
PDG, Regnology

Suite à l'acquisition d'Invoke par Regnology, Rob MacKay, PDG de Regnology, nous donne son éclairage sur l'impact de cette toute récente opération, tant sur le groupe Regnology que sur l'écosystème global de la RegTech et de la SupTech.

**Regnology a réalisé une série d'acquisitions au cours de l'année écoulée, avec comme point culminant l'acquisition d'Invoke le mois dernier. Pouvez-vous nous dire ce que ces acquisitions impliquent pour Regnology et quelles sont les prochaines étapes ?**

Nous avons eu la chance de connaître une croissance organique assez rapide. Nous avons eu l'occasion d'acquérir un certain nombre d'entreprises de petite taille dans les domaines où nous sommes déjà présents. Dans certains cas, ces entreprises nous ont apporté une nouvelle technologie moderne de type "cloud", dans d'autres cas, elles ont donné un véritable coup d'accélérateur à notre expansion géographique. Toutes ont renforcé notre savoir-faire sur nos domaines d'expertise : le reporting réglementaire, la collecte des données de supervision et le reporting fiscal – tout en nous permettant de rayonner à plus grande échelle.

**Votre dernière acquisition, Invoke, est une la plus conséquente que vous ayez entreprise. Que signifie cette opération pour l'entreprise et le secteur ?**

Regnology et Invoke, malgré leurs différences d'échelle, ont un portefeuille d'activités remarquablement similaire. Invoke est le leader français du reporting réglementaire, mais c'est aussi un acteur important du reporting fiscal et, avec Regnology, le seul autre acteur réellement positionné sur la collecte des données financières et bancaires des autorités de supervision. Avec cette acquisition, Regnology s'impose comme l'un des acteurs majeurs du marché de la RegTech, de la SupTech et du reporting fiscal.

D'un point de vue géographique, Regnology bénéficie déjà d'une présence établie sur le marché français. Ensemble, Regnology et Invoke couvrent désormais la plus grande partie des grandes banques françaises, ce qui positionne de facto le groupe comme principal acteur sur le marché français. L'enjeu stratégique est d'importance, dans le contexte actuel de forte mutation du marché français où les banques tendent à externaliser une plus grande partie de leur processus de reporting.

En un mot, cette opération nous donne l'opportunité d'apporter une proposition de valeur forte en France et d'étendre l'offre dédiée aux autorités de supervision et l'offre de fiscalité.

## A quoi les clients d'Invoke et de Regnology peuvent-ils s'attendre suite à cette acquisition ?

Les clients d'Invoke continueront à recevoir le même niveau de service tout en bénéficiant de l'intégration de l'innovation Regnology dans leurs solutions. Nous sommes désormais en mesure de fournir une gamme plus étendue de solutions et de services de reporting réglementaire, avec des flux de données intégrés entre les autorités de supervision et les institutions régulées. Grâce à cette approche "best of breed", les banques seront désormais en mesure de pousser plus loin l'externalisation de leur reporting réglementaire. Nous avons déjà constaté un intérêt considérable de la part des banques françaises, et nous pensons que notre offre n'en est que plus attractive aujourd'hui. Pour tous les clients, et pour le secteur dans son ensemble, cette acquisition renforce notre stratégie directrice qui vise à apporter des solutions de bout en bout de gestion de la chaîne de flux des données réglementées entre les superviseurs et les institutions financières et bancaires. Ce que nous appelons "first mile, last mile". C'est précisément ce que fait Invoke en France, et cette acquisition s'inscrit donc parfaitement dans notre stratégie globale.

## En termes de croissance, avez-vous des ambitions mondiales ou des projets d'expansion au-delà de votre base européenne ?

Les activités de Regnology sont déjà d'envergure mondiale. Si vous considérez l'activité de collecte des données de supervision, nous sommes vraiment le seul acteur dans ce domaine, avec des clients dans le monde entier. Nous disposons également d'une clientèle mondiale pour nos activités de reporting fiscal. Bien que notre activité de reporting réglementaire soit pour l'instant fortement européenne, nous disposons déjà de solutions dédiées au marché asiatique et nos équipes travaillent déjà sur le développement de solutions pour le marché nord-américain. Nous avons pour ambition de donner une forte résonance mondiale à notre offre de reporting réglementaire. Notre présence établie auprès des autorités de supervision nous fournit un levier considérable pour faciliter l'expansion de notre couverture du marché.

## Prévoyez-vous d'autres acquisitions pour Regnology ?

Oui. Je dirais qu'il y a encore un certain nombre d'acteurs de plus petite taille dans le domaine de la RegTech, et des acteurs locaux de reporting réglementaire. Ils ont parfois réussi à atteindre une taille critique sur leur marché national, mais ont des difficultés à se développer hors de leurs frontières. Cela représente pour Regnology des opportunités

d'expansion additionnelles. Nous sommes parmi les seuls à avoir cette stratégie de développement. Alors que nous avons pu constater un repli d'autres grands acteurs du reporting réglementaire qui réduisent leurs investissements dans ce domaine, Regnology est le seul à avoir activement augmenté ses investissements, à la fois de manière organique et inorganique, et c'est une stratégie que nous allons poursuivre.

## Comment voyez-vous l'avenir de la réglementation ? Que doit-il se passer pour que le secteur progresse ?

La réglementation est clairement pilotée par les régulateurs, qui ont à cœur de voir se réduire progressivement les coûts de la réglementation pour le secteur. Ils se doivent d'être toujours plus réactifs aux crises financières. Comment vont-ils y parvenir ? En exploitant des données granulaires. Qu'est-ce que cela signifie ? Dans les systèmes de reporting des régulateurs, nos solutions collectent les données des systèmes de « core banking », des systèmes de trésorerie, des systèmes de gestion d'actifs, d'un large éventail de systèmes dans les banques, pour ensuite les normaliser. En fonction de l'autorité de régulation destinataire, nous soumettons les données soit dans leur format granulaires normalisé, soit via des modèles basés sur des données agrégées et calculées, dérivées de ces données normalisées.

Ce sont ces données granulaires normalisées qui représentent l'avenir du reporting réglementaire – les régulateurs pourront les interroger comme ils le souhaitent, plutôt que de devoir adresser de nouvelles exigences aux banques ou aux assureurs chaque fois qu'ils ont besoin de nouvelles informations. C'est une approche généralisée que nous constatons, que ce soit avec l'initiative européenne IReF (Integrated Reporting Framework) ou au travers de plusieurs autres initiatives dans le monde. Pour que l'ensemble de l'écosystème progresse, les autorités de supervision doivent moderniser leur technologie afin de pouvoir exploiter d'importants volumes de données granulaires quotidiennes. Regnology s'engage à fournir les solutions nécessaires pour y parvenir.

## En quelques mots, pouvez-vous nous en dire un peu plus sur Regnology ?

Regnology opère dans trois domaines d'activités : nous fournissons des logiciels et des services pour le reporting réglementaire des banques et des assureurs ; nous fournissons des logiciels et des services aux autorités de supervision pour qu'ils puissent exploiter ces reportings réglementaires – ce sont les systèmes de collecte de données de supervision ; enfin, nous fournissons aux banques, aux gestionnaires d'actifs et aux banques privées, des solutions de reporting fiscal, qu'il s'agisse de reporting fiscal réglementaire ou de reporting



fiscal pour les clients. Comme pour notre activité de réglementation financière, nous fournissons ces outils à la fois aux entités régulées, comme les banques, et aux autorités de supervision et autorités fiscales.

Nous avons deux principes directeurs : nos activités de reporting réglementaire et de collecte des données de supervision visent à contribuer à la stabilité financière, et nos activités de reporting fiscal se concentrent sur la promotion de la transparence fiscale. Ce sont deux fondamentaux pour lesquels nous avons à cœur d'oeuvrer.